



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 31
Nombre de représentés : 07
Nombre de votants : 38

OBJET

Affaire n°2017-032
SALLE POLYVALENTE DU CENTRE
FARFAR
TRAVAUX DE MISE EN
CONFORMITE DU SYSTEME
INCENDIE ET ACCESSIBILITE
DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DU
SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT
PUBLIC LOCAL POUR L'ANNEE
2017 ET APPROBATION DU PLAN DE
FINANCEMENT

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 27 mars 2017 et affichée le 28 mars 2017.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : **18 AVR 2017**,

LE MAIRE


Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 4 AVRIL 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi quatre avril, le Conseil municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne Laure Boyer.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Dorisca Tiburce, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Anne-Laure Boyer, M. Hary Auber, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrice Payet, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe (par M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint), Mme Cala M'Rhéhourri 7^{ème} adjointe (par Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe), M. Alain Iafar (par M. Jean Paul Babef), Mme Brigitte Laurestant (par Mme Danila Bègue), Mme Catherine Gossard (par M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint), Mme Bibi-Fatima Anli (par Mme Dorisca Tiburce), Mme Mikaëla Latra (par Mme Anne-Laure Boyer).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Mémouna Patel à 17h08.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): Mme Firose Gador.

.....
.....

**SALLE POLYVALENTE DU CENTRE FARFAR - TRAVAUX DE MISE EN
CONFORMITE DU SYSTEME INCENDIE ET ACCESSIBILITE
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DU SOUTIEN A
L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL POUR L'ANNEE 2017 ET APPROBATION
DU PLAN DE FINANCEMENT**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le dossier de demande de subvention déposé en Sous-préfecture de Saint-Paul le 20 mars 2017 portant sur la mise en conformité du système incendie et accessibilité de la salle polyvalente du centre FARFAR au titre de la dotation exceptionnelle de soutien à l'investissement public local 2017, suite à l'appel à projets lancé par l'État le 03 mars 2017,

Vu l'avis favorable de la commission municipale « Aménagement – Travaux – Environnement » du 22 mars 2017,

Vu le rapport présenté en séance le 04 avril 2017 relatif à la demande de subvention auprès de l'état au titre du SIPL pour l'année 2017 et à l'approbation du plan de financement des travaux de mises en conformité du système incendie et accessibilité du centre FARFAR,

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le plan de financement prévisionnel des travaux de mise en conformité du système incendie et accessibilité du centre FARFAR comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Etudes :	27 295, 00 €	SIPL 2017 (80 %) :	169 036,00 €
Travaux :	184 000, 00 €	Ville (20 %) :	42 259, 00 €
Total HT :	211 295, 00 €	Total HT :	211 295, 00 €

Article 2 : de solliciter la subvention auprès de l'État au titre du SIPL 2017 ;

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à procéder aux demandes de financements complémentaires ;

Article 4 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


Olivier HOARAU